



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

DON DE SANG

MOUTHIERS SUR BOËME

Salle des Fêtes

MERCREDI 2 DECEMBRE
de 17h00 à 20h00

*ÊTRE ÂGÉ DE 18 A 70 ANS
ÉVITER DE VENIR À JEUN
SE MUNIR D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ*



www.dondusang.net



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Faites un cadeau rare et précieux

Donner son sang, c'est offrir la vie

On a observé jusqu'ici une augmentation de près de 30% de la consommation en produits sanguins. Nous devons donc rester mobilisés et vigilants.

Aujourd'hui, 1 million de malades sont soignés grâce aux produits sanguins :

- 500 000 personnes par transfusion sanguine.
Par exemple :
 - une femme qui a perdu beaucoup de sang lors de son accouchement,
 - une personne atteinte d'un cancer et que la chimiothérapie affaiblit,
 - une personne souffrant de drépanocytose.
- 500 000 personnes avec des médicaments dérivés du sang, dont les immunoglobulines (indispensables à certains déficits immunitaires), les facteurs de coagulation ou encore l'albumine.

Il n'existe pas de traitement capable de se substituer au sang humain.

Les 4 étapes du don de sang :

1. Vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire.
2. Vous vous entretenez avec un médecin qui détermine votre aptitude au don.
3. Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang.
4. Après votre don, vous restez sous surveillance de l'équipe médicale dans l'espace repos où une collation vous est offerte.

Après un don, il est important de boire beaucoup et de manger. La durée totale de ces étapes est d'environ une heure.

À savoir :

- Les conditions pour donner son sang
 - Être âgé(e) de 18 à 70 ans,
 - Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don),
 - Être reconnu(e) apte au don,
 - Peser au moins 50 kg,
 - Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué).
- Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.

Dans certains cas, il faut respecter un délai avant de pouvoir donner son sang :

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours.
- Après des soins dentaires : 7 jours (sauf soins de carie : 1 jour).
- Après un épisode infectieux : 14 jours après l'arrêt des symptômes.
- Après un piercing ou un tatouage : 4 mois.
- Après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria...) : 4 mois.
- Après une intervention chirurgicale : 4 mois.

**Pour en savoir plus
rendez-vous
sur www.dondusang.net**



0 800 109 900

Service & appel
gratuits